

5 novembre 2002

02.367

**Question Olivier Haussener****Portes ouvertes aux archives de l'Etat**

Le contenu ainsi que la forme rédactionnelle de la plaquette nous invitant à la "Journée suisse des archives", et plus particulièrement aux portes ouvertes des archives de l'Etat de Neuchâtel pour le samedi 16 novembre 2002, nous amènent les commentaires et questions suivantes:

Si nous pouvons saluer l'organisation d'une journée portes ouvertes des archives cantonales, et ceci dans le but de sensibiliser notre population à son patrimoine, est-il nécessaire de lancer un appel au secours quant aux conditions d'archivage, photo à l'appui?

Cette nouvelle manière de faire est-elle correcte vis-à-vis des autorités législatives qui, tout comme l'exécutif cantonal, oeuvrent pour le bien-être de nos concitoyens dans la limite de leurs moyens?

Est-ce un nouveau moyen de marketing dans le but de présenter un prochain crédit destiné à l'assainissement de nos archives?

Dans le même ordre d'idée, le Conseil d'Etat est-il prêt à organiser la visite de certains tronçons routiers cantonaux en piteux état, une journée portes ouvertes de la prison préventive de La Chaux-de-Fonds ou encore une visite du Département des finances et des affaires sociales avec photos du budget 2003 ou des futurs comptes 2002 qui ne sont pas en meilleur état que certaines de nos archives?

De plus, les archives cantonales conservent des documents pour l'ensemble des communes neuchâteloises. Ces documents confiés sont-ils en sécurité?